

DJILLALI LIABÈS [1]

Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisies d'industrie en Algérie. Quelques éléments pour une sociologie de "l'entreprendre"

0 – Préliminaires

L'Algérie contemporaine présente cette image paradigmatique d'une société où tout est en train de se "fabriquer", aussi bien les structures que les "hommes", les mentalités, les classes sociales ou l'Etat. Aussi, dans les années 1970, proposait-on volontiers cette métaphore d'un pays en construction, immense chantier d'où allait naître, tout simplement, une nation nouvelle.

Ces métaphores constructivistes ne sont pas seulement des clichés ; elles indiquent bien à leur façon, la nature des processus en cours, ainsi que les résultats probables d'une économie et d'une société en formation. Cependant, et comme à leur source, **ces métaphores matérialiseraient également l'hégémonie d'une conception du social (et de sa production/transformation), réduite à cet égard, à une collection de "signes" ou d'indicateurs du développement**, à un plan synoptique où viendraient s'ordonner le nombre d'entreprises, celui des salariés, la PIB, les différents ratios, démontrant que les progrès se réalisent, que la transformation s'opère, là, sous nos yeux [1].

Conception qui a fortement influencé, ces dernières années, l'ensemble des recherches sociologiques : aucune analyse n'était crédible sans production : exhibition de données chiffrées ; aucun commentaire digne de foi sans tableaux, indices, courbes et ratios. Certes, nous savons, d'expérience, que les problèmes de quantification et de production d'informations statistiques sont loin d'être négligeables : en témoigneraient largement les difficultés de "parler" de la même "chose". Mais dans beaucoup de cas, ces commentaires au ras du chiffre ont tenu lieu d'analyses et nous ont fait, par-là même, oublier la vertu de l'observation sociologique, les apports stimulants de l'interview et de l'intérêt qu'il aurait fallu accorder aux comportements, aux discours, aux pratiques concrètes des acteurs sociaux et à leurs rationalisations "spontanées", nécessairement porteuses de sens. Ces commentaires nous ont fait également oublier que "les espaces que la science sociale construit, aidée en cela par un usage méthodique de l'analyse des correspondances, sont définis par les relations objectives entre les individus et entre des propriétés qui sont rapprochées ou opposées sous tous les rapports pertinents (...)", [2] et que la recherche

doit élucider le système de relations objectives qui font des personnes dont on va parler "la personnification de rapports de production déterminés".

Nous retournons donc à cet "habitus" sociologique, après un long détour par l'analyse des régularités chiffrées et la mise en évidence, quantifiée, de certaines relations, nécessaires entre rationalité d'entreprise (l'esprit d'entreprise), le nombre de salariés, les technologies utilisées, les segments de branche, le niveau d'instruction, les BAE d'origine, etc...

Régularités et relations constatées, auxquelles il faudrait donner plus de chair, plus de réalité par un plus grand usage de l'entretien et de l'observation sociologique, parce qu'après un défrichage et une réflexion d'ensemble sur ce qu'il était convenu d'appeler le "secteur privé national" les points de repère pertinents n'en sont que mieux perçus[3]. Et, tout d'abord, quelques visites d'entreprises nous ont donné à voir la grande diversité des situations, des problèmes ; l'hétérogénéité des histoires propres à chaque "entreprise", les modes sur lesquels ces histoires sont racontées (et elles font partie de "l'imaginaire" de la boîte), la véhémence des propos où le développement d'un discours sur la nécessité d'un secteur privé sont à considérer comme des matériaux d'une incroyable densité, qu'il faut sérier.

Il nous faudra cependant baliser notre terrain, par des propositions théoriques introductives, seules à même de donner du champ à l'observation empirique et d'explicitier nos présupposés.

1 - Propositions théoriques

Une recherche sur les bourgeoisies d'entreprise est en elle-même une gageure ; elle suppose, à tout le moins que soient correctement posés les problèmes théoriques essentiels et qui vont concerner, en premier lieu, le mode de structuration de l'espace économique et celui de constitutions/condensation de l'Etat national en relation avec cette structuration spécifique.

Aussi, les débats sur l'originalité de la voie algérienne ou la rationalité des pratiques étatiques seraient peut-être à réapprécier et à réinscrire dans une problématique capable de prendre en charge ces questions essentielles. Par ailleurs, compte tenu de la "précipitation" (au sens d'une réaction chimique) des rapports de forces autant économiques que politico-idéologiques, au sein de la société et de l'Etat, les instruments théoriques mis en oeuvre dans les approches traditionnelles (ou traditionnalisées par l'usage) seraient, eux également, à interroger à la fois sur leur statut épistémologique et leur fonction heuristique. Et tout d'abord, **il s'agira pour nous de savoir ce que bourgeoisie veut dire, dans les conditions propres à notre pays.**

Pour toutes ces raisons, les propositions avancées ici vont concerner,

quasi-exclusivement, le mode de structuration de l'espace économique |

national et, comme élément important de cette structuration, la place, le rôle et les modalités d'insertion du capital industriel privé depuis l'indépendance. La première de nos propositions peut être formulée de la façon suivante : le procès d'accumulation et d'industrialisation – étatique et privé – doit être interprété comme un procès de formation du marché intérieur et donc de généralisation de la forme valeur - marchandise, qui en est le corollaire. Comme conséquence théorique immédiate, cette généralisation de la forme marchandise et la reproduction des conditions de sa domination appellent et supposent la multiplication de procès productifs privés, au sens où Marx l'utilise [4].

Cette proposition est de portée trop générale néanmoins, et a donc besoin d'être spécifiée, d'autant plus que les "formes productives" soumises au capital privé sont loin de présenter toutes l'image uniforme de l'usine classique et classiquement circonscrite et observée, même si ces formes réalisent **essentiellement**, et sous des modes contradictoires, une logique d'accumulation fondamentalement capitaliste, en ce sens que le procès de valorisation de la valeur est avant tout procès d'exploitation de la force de travail et d'extorsion de plus-value.

Aussi, et c'est là notre seconde proposition, la structuration va donc signifier à cet égard, à la fois la multiplication des procès productifs dans ce qu'ils ont de plus classique – du point de vue de la forme juridique, des technologies, de la division du travail, de l'occupation spatiale et de la stratégie économique d'ensemble – et surtout, en suscitant des formes productives originales "véritables appendices de la fabrique" (Lénine), le travail à domicile, la coopération familiale et toute la production "informelle" pour le marché.

Le procès d'accumulation du capital privé, s'il veut dire extension de la grande production mécanique, générerait également un procès paradoxal de fossilisation-récupération de formes productives, situées "hors" du capitalisme ; **la co-présence de formes de production techniquement et socialement hétérogènes est à interpréter comme une des conditions du fonctionnement concret des lois du marché.**

Ces propositions resteraient encore incomplètes sans la prise en charge, lors de l'analyse de la politique économique de l'Etat et ses pratiques concrètes ; dès lors, la constitution, depuis l'indépendance, d'un vaste secteur public ou son actuelle restructuration participeraient de ce processus de formation du marché intérieur, parce qu'elles sont, avant toute chose multiplication de procès privés (même s'ils revêtent la forme juridique publique) et donc densification de l'espace économique et formation/formalisation de la base sociale de l'Etat national.

De plus, le processus d'industrialisation initié par l'Etat, au niveau des choix de certaines branches et de technologies déterminées, est porteur de la nécessité de la forme "fabrique", qui va par conséquent moduler, aussi bien les investissements publics ultérieurs que les stratégies du capital privé en matière de localisation technologique ou d'occupation de créneaux. Telles qu'elles sont formulées, ces deux

propositions posent un certain nombre de problèmes ; le plus important, sans doute, va concerner les modes d'articulation des différentes fractions du capital social, non seulement au plan sectoriel (industrie, BTP, commerce, banques, agriculture, service...) mais également au plan juridique (public/privé national/privé étranger). Si l'on part de l'hypothèse que **tout marché national tend à surmonter ses spécificités** (par exemple par les péréquations de prix ou l'unification des zones de salaires) en réduisant ses "aberrations" liées à ces périodes exceptionnelles d'initiation, cette articulation va, elle aussi, de plus en plus concerner la formation et le transfert des capitaux d'une branche à une autre, les modalités de leur mise en concurrence (par exemple privé/public, ou public/public restructuré) les niveaux de rémunération du capital, les effets du fonctionnement concret de l'économie (monopoles étatiques et pénuries) sur ces niveaux de rémunération, les modes de gestion de la force de travail et leur unification tendancielle (salaires, assurances, retraites, application du SGT, rôle du syndicat, etc...). Le mode de structuration et d'articulation de cette multitude d'espaces productifs privés (le terme "privé" est pris ici dans son acception juridique courante) pose un autre grand problème ; en effet, si ces espaces privés sont incontestablement au fondement d'un processus de formation de catégories sociales relativement bien particularisées, il serait insuffisant – au double plan théorique et économique-politique – de parler de couches bourgeoises sur cette seule base.

D'autres éléments vont concourir à donner à ces concepts leur épaisseur historique, parce qu'ils seront "la synthèse de multiples déterminations". Synthèse (et non pas simple cumulation) en ce sens que les conditions nationales historiques propres à la formation sociale algérienne se réfractent nécessairement au sein de la configuration générale des formes sociales, et vont donner à l'ensemble de ces couches bourgeoises leur cachet national.

En fin de compte, le problème de recherche essentiel consistera à trouver le point d'équilibre entre les tendances du capital national – privé et public – à vouloir "se comporter" désormais en capital normal, obéissant à une loi quasi universelle et aux conditions locales de fonctionnement de l'économie et de la société, qui restent particulières. Et, dans ce processus de normalisation, les fonctions assumées par l'Etat national, la structuration de la société civile, l'émergence des forces sociales, la formulation même de revendications propres à ces formes s'effectuent et se disent sous des modes contradictoires.

2 – L'accumulation comme dépassement/fossilisation de la vieille société

Tout le monde s'accorde à dire que l'Algérie "se" transforme ; les agents principaux de la transformation seraient **l'industrialisation** (la multiplication des usines et la généralisation du travail à l'usine) **et la croissance des villes** (et celles-ci sont considérées comme l'espace de déploiement et de réalisation de nouveaux modèles de

consommation des biens matériels et symboliques, de comportement et de sociabilité).

Nouveaux modèles opposés aux anciens, mais si habités et informés par ces derniers qu'il est impossible de les distinguer ; bien au contraire, c'est ce **syncrétisme qu'il importera d'interroger et de comprendre**. Pour ce qui nous intéresse, l'espace industriel – et particulièrement les entreprises privées – nous avons eu à observer ce syncrétisme, non pas tant dans les pratiques de valorisation, mais dans les modes de gestion de la force de travail, tous mis au service du procès de mise en valeur. Mode de gestion "technocratique" (et cette typologie n'est que provisoire) présentée, avec, à l'appui, organigrammes, études de postes, structure des qualifications, grilles des salaires et syndicats-maison. Beaucoup plus traditionnelle, la vision d'un travailleur collectif considéré sous l'angle familial ou tribal s'insinue partout et est partout présente.

Mais, avant d'aller plus loin, justifions d'abord cette attention accordée aux politiques de gestion de la force de travail.

En premier lieu, il nous semble que les injonctions autant publiques que privées pour une mise au travail, les discours de mobilisation qui accompagnent désormais toute référence au "monde industriel" ; les opérations de restructuration de l'entreprise publique, les appels à une meilleure gestion des hommes, au-delà de leurs aspects éclatés, portent en creux **l'enjeu de la décennie : la socialisation institutionnalisée de la force de travail**, que le procès d'accumulation de la période 1970-1980 a tout juste mise en mouvement, la déplaçant continuellement d'un secteur à un autre, faisant jouer la surenchère sur les niveaux de rémunération ou les avantages accordés au poste de travail. Il s'agit maintenant de la faire produire plus et mieux, de la "fixer" (ce qui n'exclut pas sa mobilité) au complexe des machines, bref, de la gérer au mieux des exigences de la valorisation du travail mort, du capital productif installé.

Par ailleurs, il nous semble également que l'Etat, à la différence de la décennie écoulée, formule une politique des conditions de la reproduction de la force de travail (et de son entretien évidemment), et en dessine avec plus de netteté les contours : ces conditions de reproduction doivent être en concordance avec celles de l'exploitation productive du travailleur collectif. Dès lors s'il y a émergence du social, comme beaucoup de réflexions le suggèrent, il faudrait la rapporter à la fois aux revendications de la société civile – du collectif des travailleurs en premier lieu – et aux nécessités de la "rationalisation" du système productif.

Nous n'évoquerons ce deuxième aspect que marginalement, mais nous le ferons intervenir pour bien marquer l'articulation et l'interdépendance. L'unification des régimes de retraite, le SGT, la classification des postes ou les augmentations de certains taux de salaires, sont tous **des indicateurs d'une reconnaissance/dépassement des spécificités liées aux histoires et aux conditions de formation du système**

industriel aux inégalités qui l'ont structuré et aux contradictions qu'il génère.

Il n'y a cependant pas que ces deux aspects à prendre en considération : nous pensons qu'au plan plus global, celui de la "production" d'une société, l'intervention multiforme de l'Etat, la multiplication de ses appareils, "l'étatisation de la vie sociale", sont autant de dimensions qui attestent de l'existence d'un projet de société, dont la cohérence s'affirme davantage, à travers les pratiques étatiques. Dans ce projet social, l'entreprise privée occupe incontestablement une large place, non seulement dans la division "technique" du travail public/privé, de leur articulation productive, mais dans la "conformation" (Gramsci) de la force de travail et la configuration des classes sociales.

Ce large détour nous a permis de mettre en rapport cet "espace privé" que l'on nomme "l'usine" ou la fabrique, la politique étatique de gestion de la force de travail – le concept de gestion est pris ici dans son sens le plus large – et les pratiques ponctuelles, localisées, toujours originales, de mise en correspondance du travailleur collectif avec les nécessités de la valorisation. Il n'est donc question, au niveau du secteur privé – du moins pour cette période de maturation/condensation de stratégies de classe, que de la mise en correspondance, de l'imposition de disciplines d'usine, d'atelier, de fabrique, aussi éclatées et dispersées soient-elles.

Dans ce contexte, une typologie – qui serait plutôt une description raisonnée – devient plus concevable. Elle n'est pas une typologie en soi, mais une mise en ordre, en fonction d'un certain nombre d'hypothèses [(voir plus haut), dans ce "fouillis" de pratiques de valorisation, nées dans le sillage du procès étatique d'accumulation]. Par rapport à ce procès central (ou du moins centralement décidé), **les pratiques privées de valorisation** en constitueraient la périphérie, et tous les termes actuellement usités pour essayer de rendre compte de la diversité des **situations d'accumulation** (ou, plus prosaïquement, les façons de faire du profit industriel, voire du superprofit) attestent de la difficulté d'analyser des formes atypiques, de les mettre en relation, bref d'en construire la problématique.

Dès lors, ce retour à "l'usine", la mise à l'écoute des différents récits, l'observation de situations d'accumulation dans leur singularité même, et, en même temps, la mise en rapport de ces situations singulières avec le contexte national, la place du secteur, les pratiques de l'Etat, etc... seraient peut-être la bonne méthode. Celle-ci nous éviterait à la fois un discours statistique (faussement théorique et faussement scientifique) uniformisant et une démarche strictement ethnographique, réduite à une juxtaposition de situations, toutes singulières, et enfermées dans leur singularité.

Aussi, replacées dans ce cadre analytique, nos remarques introductives prendront un nouvel éclairage et ce syncrétisme qui nous intéresse, puisqu'il indique la manière de produire du moderne (l'usine est tout à fait moderne, par sa "technologie" et les rapports de production qui l'autorisent) avec du traditionnel. Ce syncrétisme est loin

de se réduire à ce bi-pôle : les situations d'accumulation sont plus complexes et sont autant de combinaisons originales de rapports à l'espace productif, de rapports patrons/ouvriers, de rapports au marché, de rapports à l'Etat et son idéologie, au profit et aux perspectives d'accumulation.

L'usine serait donc le siège d'une constellation de rapports : un rapport "patriotique/nationaliste" au marché (à la Nation ?) ; un rapport plus ambigu de "soumission/revendication" à l'Etat et à son idéologie populiste ; un rapport conditionnel à la capitalisation du profit (à l'avenir du "privé" donc) ; **une série de rapports moins clairs aux travailleurs, traversés par toutes les ambiguïtés et les contradictions que porte la société dans son ensemble.**

C'est donc bien à ce dernier niveau qu'il nous faudra d'abord nous intéresser : "les rapports de travail" (selon les propres termes d'un industriel) – l'exploitation – ont tellement été neutralisés par tout un contexte de bataille pour la satisfaction des besoins sociaux qu'il est devenu nécessaire de souligner la contradiction, porteuse d'avenir, qui les fondent. De plus, le discours populiste, celui de l'Etat national, qui s'est délesté de son segment offensif, s'est mis à "fonctionner" (à produire du sens) à l'archéo-nationalisme, à la légitimité populaire.

Dès lors, l'Etat est là pour gérer globalement cette contradiction – qui n'est pas veule d'ailleurs – l'utilisation, par les entreprises privées des rapports de domination traditionnelle (tribalisme, régionalisme, recrutement sélectif, légitimation par les notables traditionnels) est un des instruments essentiels de réduction – matérielle et symbolique – des résistances ouvrières ou, tout simplement, de formation de travailleurs collectifs qui ne soient pas mobilisables autour de "revendications modernes".

Il n'y a pas que cette modalité à intervenir dans la production d'une discipline d'usine : la prise en compte, par le patron, du sentiment religieux, son instrumentalisation, **l'émergence d'une religiosité stratégique** sont également à mettre en évidence : qu'une grosse entreprise (fabrication mécanique) construise une belle salle de prière, offre chaque année la prime du mouton à ses 200 salariés, prenne en charge les frais de pèlerinage d'un des plus vieux (anciens) employés, fasse un don important à la mosquée de la localité peut donner la mesure de cette insertion dans la trame du tissu social.

Une seconde entreprise, tout aussi importante que la précédente (dans le textile) a su gérer de près et de loin – une main-d'oeuvre essentiellement féminine. Là, les ouvrières sont recrutées très jeunes (à l'âge minimal), sont rapidement initiées aux tâches productives (il s'agit de bonneterie légère et confection) et restent dans l'entreprise le temps de se constituer le trousseau de mariée. A l'annonce du départ de la future mariée, le patron prend contact avec la belle-famille, propose du travail à domicile (tricotage de luxe, assemblage de pièces, brassières, pulls, etc..., emballage etc...) qui est très souvent accepté. L'usine tourne donc toujours à pleines capacités, avec une main-d'oeuvre essentiellement – et socialement – mobile, sous-payée parce que ne

pouvant pas bénéficier de l'ancienneté pour être promue et augmentée ; d'un autre côté l'entreprise se transforme en donneuse d'ordres à une multitude de travailleuses à domicile : tricoteuses, assembleuses, brodeuses, couturières, etc..., leur fournissant matériel et matières premières. **Double exploitation du statut social de la femme**, permise, dans ce cas précis, par le caractère parcellaire du travail et son interchangeabilité ; dans les deux cas, **l'entrepreneur tire profit des normes sociales, les investit et leur donne un contenu original.**

Toujours dans ce contexte d'instrumentalisation des normes sociales, un troisième exemple permettra de montrer la reproduction d'un procès typiquement manufacturier sur la base d'une stratégie ambivalente : après une grève houleuse en 1972, l'entreprise (fabrication de tapis traditionnels, Tlemcen) qui employait près de 200 salariés, réduit son effectif à une centaine, et monte une série de petits ateliers (5 ou 6) dans un rayon de 30 km autour de Tlemcen, (Sabra, Hennaya, Aïn-Fezza). La main-d'oeuvre, recrutée localement, d'origine rurale est essentiellement féminine. La production atteint en 1974, son niveau de 1971, puis le dépasse rapidement. Aucun mouvement de résistance n'a affecté, depuis cette délocalisation, l'atelier central, encore moins les ateliers périphériques. Là, ont joué plusieurs facteurs de soumission : **la délocalisation, stratégie capitaliste, s'est insérée dans un réseau traditionnel de pouvoirs** ; en milieu rural, la femme est plus soumise et plus isolée ; par ailleurs, les contremaîtres, de sexe masculin, sont de la localité et ont reproduit, en atelier, les rapports de subordination ; ensuite, la division, entretenue jusqu'à l'heure actuelle, entre Tlemcéniens de souche (Les Hadhars) et les ruraux a également pesé de son poids propre ; enfin, les niveaux des salaires sont nettement inférieurs en milieu rural, les cadences de production imposées plus importantes, les possibilités de mobilisation et de résistance quasi nulles.

Le dernier cas, plus singulier, est situé à l'autre pôle. Il s'agit d'une micro-entreprise, située en pleine Casbah d'Alger ; essentiellement familiale (2 frères, 3 aides-familiaux et 2 salariés), elle travaille dans la confection masculine (bleus de travail) et représente le type même de l'entreprise dominée par le marché, en amont et en aval. Dépendante d'un sous-monopole privé pour ses approvisionnements en tissus, elle vend la quasi-totalité de sa production à un commerçant grossiste de la rue de la Lyre.

Les deux salariés, jeunes, sont payés au-dessus du SNMG ; l'ensemble du personnel (y compris les salariés) travaille plus de 10 h par jour (de 8 h à 18 h), dans une exigüité et une promiscuité indescriptible. Ici, il serait inconcevable de parler de gestion de la force de travail, quoique l'entreprise ait pu fonctionner, à une certaine époque, avec 5 salariés.

Il est intéressant d'y noter la préminence des relations familiales, dans la formation du capital et le recrutement des salariés, qui sont des cousins germains, fraîchement débarqués du village natal. De plus, le commerçant grossiste à qui est vendue la production, est du même

village, d'une famille alliée, mais à la richesse plus ancienne, et installée à Alger bien avant l'indépendance.

3 – Des espaces productifs hétérogènes et aux histoires disparates

S'il fallait caractériser les espaces productifs privés, un seul mot suffirait : **l'usine (ou l'atelier) est une combinaison. Toujours originale, cette dernière est une réunion d'éléments aux histoires disparates**, et dont il faut faire chaque fois la généalogie. Déjà très diversifiées entre elles au plan technologique, chaque "entreprise" a une histoire individuelle heurtée, rassemblant, dans le même espace, des équipements acquis selon des procédures et des voies hétéroclites, de marques et de générations différentes.

Il ne s'agit pas seulement de disparités technologiques, mises en rapport dans ce cas, avec une ligne d'évolution idéale – coopératives, manufacture, fabrique et grande industrie (en supposant cette périodicité encore actuelle et suffisante) – mais aussi **de rapports à l'espace physique matériellement occupé par "l'usine"**. Cette dernière va désormais réfléchir des rapports tout aussi hétérogènes à l'espace. Il existe beaucoup de différences entre une usine insérée dans le vieux tissu urbain, traditionnellement affecté à la production industrielle (Hussein-Dey, El-Harrach pour Alger, route de Mostaganem et le haut Saint-Eugène pour Oran, etc...) une fabrique qui s'est installée le long d'une route nationale (Axe Bologhine-Aïn Benian, ou l'axe El-Harrach-Meftah, ou El-Harrach-Reghaïa, etc...), une entreprise isolée en rase campagne, sur des terres agricoles (Birtouta, Blida, Tizi-Ouzou, etc...) ou bien encore, phénomène plus récent, la multiplication d'ateliers (menuiserie, ferronnerie, bonneterie et confection) dans des villas fraîchement construites (Cheraga, Birkhadem, Tlemcen, Oran, Sidi-Bel-Abbès, etc...) ou bien enfin, l'occupation et la valorisation de tout ce qui peut servir à la réunion d'un collectif de travail (caves, appartements en immeuble, garages, entrepôts, etc...).

Cet investissement qui est aussi production d'espaces productifs originaux des modes traditionnels d'occupation des sols, le détournement de leurs fonctions initiales, ou l'imposition d'une «polyfonctionnalité» tout à fait nouvelle sont donc à mettre en exergue ; viendrait s'ajouter, à ces modes spontanés de spatialisation, une stratégie de réappropriation des résultats des politiques étatiques de viabilisation et de création de zones industrielles.

Ces remarques, fort générales, introduisent à l'étude des modalités concrètes de "production" de ces espaces, et de leur gestion. Là également, quelques exemples d'entreprises serviront à donner un contenu plus concret à cette étude.

La première entreprise, dans la fabrication mécanique, évoquée auparavant, a cette particularité de **présenter l'image d'un espace productif dual** et, en cela, elle est exemplaire. L'usine se présente sous la forme de deux blocs (trois si l'on compte les extensions

destinées à renforcer le premier bloc) ; **l'un est affecté à des tâches strictement productives**. Là sont concentrés les différents ateliers (fonderie, presse à découper, préparation du mélange, collage, pressage, fours, entrepôts de stockage de la matière première, atelier d'emballage, etc...) : dans une ambiance qui rappelle celle des usines du début du siècle (très peu d'aération, lumière artificielle, poussières en suspension, bruit infernal d'une presse à découper de 2.000 kg), le collectif travaille en brigades, sous la direction de chefs d'ateliers vigilants ; les bureaux et le siège de la direction, très luxueux, sont situés dans un petit immeuble séparé des deux blocs.

Beaucoup plus loin, **un second bloc**, que nous appellerons **celui de "l'entretien" de la force de travail**, frappe par son aspect très "management" : une cantine spacieuse (80 places environ), avec un comptoir et des tables tout en marbre, bien disposée et bien éclairée, une infirmerie bien tenue, où travaillent deux infirmières à plein temps et un médecin vacataire, un service social avec une assistante sociale, une salle de prière, un service de transport du personnel (2 camions aménagés et un mini-bus).

Ce n'est pas tant la fonctionnalité de cet espace d'entretien qui nous intéresse que la **césure** entre les deux blocs et la fierté qu'en tire le patron. Ici, les ambiguïtés d'un bon capitalisme sont entretenues voire même "cultivées" ; elles sont destinées à renforcer la crédibilité de chefs d'entreprises dont toute l'ambition est de se poser en "partenaires" et acteurs importants du développement économique et social de l'Algérie. Dès lors, cet espace de l'entretien de la force de travail est exposé, exploité, dans le cadre d'une stratégie de division des tâches. L'entreprise privée n'a rien à envier à l'entreprise publique, du point de vue des avantages sociaux, des niveaux de rémunération, de la stabilité de l'emploi, etc...

De son côté, la réunion des éléments matériels du procès productif a eu une histoire heurtée ; tout d'abord, depuis sa création, l'entreprise, qui employait 30 salariés seulement en 1969, n'a pas cessé de s'agrandir, d'approfondir et de diversifier sa production, en mettant de nouveaux modèles sur le marché ou en s'ouvrant à une nouvelle gamme de produits. A cet égard, l'usine est à considérer comme une **combinaison**, pas du même ordre cependant que celui qui fait articuler espace productif et espace d'entretien de la force de travail ; elle ferait intégrer différents **paquets technologiques**, différents **moments** dans le développement d'un procédé de fabrication. Les rapports à la technologie sont ce que l'on pourrait appeler des **rapports de "fascination"**.

L'usine se présente au regard comme un amoncellement raisonné de machines ; chaque acquisition est à considérer comme une victoire, une brèche dans la domination technologique de l'Occident. Chaque machine cristallise une "dose" de modernité et l'entrepreneur développe un discours techniciste/nationaliste par excellence, allant jusqu'à s'énorgueillir de piraterie industrielle, présentée comme un juste retour des choses et une action tout à fait légitime.

La division de l'espace productif en ateliers et en postes de travail, sur **le mode «fordien»**, est à remarquer : elle est le signe d'une parcellisation/rationalisation des tâches et de réduction des temps morts et des distances.

Insérer des machines acquises au coup par coup, d'origines et de marques différentes, dans un plan d'ensemble, dénote, en premier lieu, de l'existence d'une politique de gestion de l'espace physique ; c'est également la preuve d'une connaissance précise de l'évolution de la technologie, d'une ouverture aux différents marchés technologiques ; qu'il y ait un important atelier de maintenance (usinage de pièces détachées, confection de moules, entretien des machines, etc...) de l'équipement productif ne fait que corroborer ces observations.

La deuxième entreprise (production, textile) est **spatialement plus homogène**. Ici, aucune dichotomie ne la caractérise. Malgré le grand nombre de salariés[5], le service social (infirmerie) est réduit à sa plus simple expression, le transport du personnel inconnu, la restauration n'est pas assurée par l'entreprise. L'usine est un vaste hangar (briques et charpente métallique) espace productif au sens strict, recrutant localement une main-d'oeuvre essentiellement féminine, permettant ainsi une séparation entre production matérielle et espace d'entretien qui reste familial.

Les machines y sont alignées, ordonnées en fonction des phases du procès de production ; d'une façon générale, elle "réaliserait" le modèle de la fabrique et n'a rien de différent d'une unité de la SONITEX, si ce n'est par le nombre de salariés. L'organisation du travail est conditionnée par les types de machines, acquises progressivement, mais de technologies équivalentes (à quelques variantes et améliorations près) : la parcellisation des tâches qui y est pratiquée, l'existence d'un bureau de méthode, l'utilisation de fiches de rendement et le contrôle du travail par les chefs d'équipe donnent une idée du mode de gestion de la force de travail et sa subordination à la disposition physique des machines, à l'exploitation rationnelle de l'espace productif. La circulation dans les travées est rigoureusement réglementée, d'ailleurs les cadences imposées rendent toute "flanerie" impossible.

La division du travail obéit donc à la nature et aux caractéristiques des machines, qui déterminent un découpage et une fonctionnalisation de l'espace, repérables à travers la disposition des ateliers. Ici les "ateliers" sont en ligne, et la constitution d'ateliers relativement autonomes (du point de vue spatial) n'est valable que pour des phases du procès comme le cardage de la laine et du coton bruts, leur lavage et leur séchage ; ces tâches effectuées, un ensemble de complexes intégrés de machines – installées en ligne – est le support d'une série d'opérations en chaîne, servies par des ouvrières spécialisées encadrées par des chefs d'équipes qui sont chefs de lignes.

4 – Les rapports à l'Etat et à la société : agent du changement social, patriotisme et «archéo-nationalisme»

Nous abordons un autre aspect du réel, celui du discours que tiennent les entrepreneurs sur leur propre pratique, sur leur "conception du monde" sur la place qu'ils occupent (ou revendiquent) dans la société, sur leur perception de l'Etat, bref sur ce qui conditionne leur "dire", en ce moment précis.

Nous ne procéderons pas ici à l'analyse systématique de ces discours singuliers ; nous nous contenterons de commenter, presque au ras de la parole (et quelquefois, nous nous abstenons de tout commentaire), ce que les entrepreneurs nous ont dit, au travers d'un entretien très peu directif.

Tout d'abord, le discours dans son ensemble est subordonné à **une quasi-idée fixe : l'industriel (le patron) revendique sa place dans la "communauté"** (terme beaucoup plus évocateur des modes d'insertion que le concept trop moderne de société) ; il en est membre, au même titre que tous ceux qui oeuvrent au bien-être général. Cette revendication insistante nous pousse à nous interroger sur la **fonction de cette expression paradigmatique dans la structuration de la perception de soi** (et des autres), qui est toujours mise en relation avec un sentiment d'étrangeté. Pour les entrepreneurs interrogés, ce sentiment est le résultat d'une vingtaine d'années de culpabilisation, pendant lesquelles ont été produites et amplifiées des césures tout à fait artificielles (d'après les industriels évidemment) entre **eux** et le reste de la société.

Cette sensibilité est frappante ; elle est commune à tous les industriels, y compris les propriétaires de la micro-entreprise de la Casbah. De cette perception de soi va découler toute l'architecture de l'argumentation. Cette dernière va dans tous les sens ; elle est analyse économique et, à ce niveau tout un modèle d'intégration public/privé est élaboré (avec des variantes selon les positions objectives de l'entreprise), l'accent étant mis sur l'irrationnelle (ou l'antisociale selon les cas) ambition du secteur public de tout faire, depuis l'acier liquide jusqu'aux minuscules trombones et articles de bureau.

La démonstration est toujours pleine de bon sens ; quelques fois même, des passages de la Charte ou de discours présidentiels sont cités, comme pour constituer un arrière fond (une instance ?) de légitimation.

Elle est encore analyse économique quand il s'agit de défendre le marché national et de satisfaire, à des coûts raisonnables, les nombreux besoins qui s'expriment. Les problèmes de technologie évoqués vont donner à cette analyse son côté incisif et montrer que "l'industriel privé" est aussi sensible que le technocrate public (peut-être beaucoup plus que ce dernier parce qu'il y va de son capital) à l'assimilation des techniques, voire même à leur

appropriation/innovation, par un "bricolage" permanent et un sens très aigu de la maintenance.

Là viennent se greffer des considérations sur ce qui nous semble constituer **l'enjeu** : le monopole de l'Etat sur le Commerce extérieur. Dans tous les cas, des commandes sont exhibées, dont certaines datent de plus de 10 ans ; les réponses (et les non-réponses) des différents appareils de l'Etat et des sociétés nationales (commerce extérieur et Sonacome REI) sont mises en exergue pour bien faire montrer à la fois l'irrationalité de certaines pratiques et la suspicion systématique qui entoure les initiatives et les stratégies d'agrandissement du capital national privé.

Analyse économique enfin parce qu'il va s'agir de **produire** et non plus de palabrer. Produire dans des **conditions normales** : la "normalité" s'appelant "égalité des chances" (privé/public), encouragement de la concurrence entre tous les secteurs, faire front commun contre les "étrangers". L'argumentation présente également des **aspects éminemment "politiques"** ; cette césure – Nous et le reste de la Société – doit être effacée. Il est question d'Algériens comme les autres, travaillant au mieux-être de la Nation tout entière. Dans ce cadre, l'on comprend mieux l'appropriation, très intelligente et très à propos, par un industriel (fabrication mécanique) du terme Société Nationale, établissant ainsi une relation jamais vue entre l'entreprise privée et la Nation : "La société est nationale, algérienne avant d'être privée". Jamais donc entreprise privée n'a été autant S.N. lorsqu'il s'est agi de montrer qu'il est possible de se hisser au niveau du développement atteint par la production étrangère (importée).

Nationalisme raconté, archéo-nationalisme, dirions-nous pour plus d'exactitude, puisque l'on revient systématiquement à la période 1954-1962, mettant entre parenthèses 20 ans d'indépendance ; l'aventure de l'entreprise est un genre d'épopée nationaliste : pour l'ancien réfugié à Tunis (tissage et bonneterie), l'ancien diplomate ou l'ex-détenue condamnée à mort (cosmétiques sous licence prestigieuse) la référence à cette période de formidable consensus constitue la toile de fond, toujours nécessaire, celle qui va donner du sens à cette mythologie "entrepreneuriale".

Nous passons à une seconde constellation dessinée par ce discours, celle qui est relative à la "philosophie sociale" développée par les industriels, leur conception de la société et de la place qu'occupe(ra)it l'entreprise privée dans le champ social ainsi défini.

La philosophie sociale est amplement habitée par une mystique industrialiste : l'industrie est tout, sans elle, une société n'est rien et il vaut mieux qu'elle disparaisse. Ce saint-simonisme réapproprié indigne à sa façon les **modes d'utilisation du discours "technocratique"**, celui qui voit dans le développement de l'industrie et des forces productives de la Nation la loi suprême du monde contemporain. Discours déjà neutre, sa réappropriation le rend encore plus neutre tout en permettant aux entrepreneurs de se présenter

comme des "fonctionnaires du capital", plus passionnés et plus consciencieux que des technocrates publics.

Il est ainsi assez curieux de constater que tous les segments du discours étatique – développement/sous-développement, besoins sociaux/satisfaction des besoins, modernisation/défis actuels, sérieux et rationalité/aberrations passées et légèreté des choix antérieurs, unité nationale/division et luttes, nationalisme tranquille, etc... – sont présents dans la "parole" des industriels ; ils ne sont pas recombinaisonnés, ou retravaillés en fonction d'intérêts forcément différents^[6] mais **livrés tels quels** ; bien mieux, ils sont cités en référence, appelés à la rescousse de la démonstration. Est-ce à dire que les entrepreneurs interrogés considèrent désormais que le discours étatique, dans ses généralités et son universalisme, rend mieux compte de leur sensibilité, traduit davantage leurs ambitions (qui sont patriotes avant d'être celles d'un groupe social), se tient plus près de leurs revendications tout à fait raisonnables ?

C'est ici qu'intervient un nouvel élément d'appréciation du rapport de forces, tel qu'il est perçu par les patrons ; cet élément, important s'il en fût, **consiste à juger le présent par rapport au passé, à introduire une coupure, un hiatus entre l'avant et l'après, "l'avant-maintenant"**, ce maintenant commençant visiblement en 1979-1980, ou 1981, l'avant étant rejeté aux alentours des années 1972-1978. "Quoiqu'on dise, la situation est meilleure qu'avant... On trouve presque tout sur le marché...". "ON" a remis les gens à leur place (les travailleurs surtout... A chacun son travail... Nous ne sommes plus considérés comme des bêtes curieuses, voire méprisables...".

Cette réhabilitation (autant politique que morale) faite, puisque la "question" du capital privé n'en est plus une, parce que le pouvoir politique en a discuté et décidé, il va s'agir maintenant de montrer ce que développer, industrialiser, investir, innover veulent dire. Autant de rapports nouveaux à l'avenir qui s'appelle accumulation, gestion productive du profit, gestion plus sérieuse du travailleur ; **cet avenir est largement conditionné par une nouvelle perception de l'Etat, de son rôle, de ses fonctions, de sa "non-intervention"**.

A l'inverse de la période précédente, où l'aspect doctrinal (et doctrinaire) primait sur l'efficacité et le bon sens, le pragmatisme, l'absence de "modèle" théorique, le souci permanent de se mettre à l'écoute des propositions réalistes sont autant de caractéristiques, mises en exergue par les industriels, du pouvoir et de l'Etat, dans la période actuelle. De toute évidence, même s'il est par essence une réalité lointaine, l'Etat est perçu plus favorablement ; il y a cependant quelques **réticences à opposer systématiquement l'avant et l'après**, comme si l'on craignait un retournement spectaculaire des perspectives." De toute manière, le "système" actuel est né des entrailles de la période précédente, et si, à partir de 1967, l'Algérie ne s'était pas industrialisée comme elle l'a fait, les problèmes ne se poseraient pas du tout dans les mêmes termes" (industriel : fabrication mécanique)... "Il faut savoir gré à Boumediène d'avoir modernisé

l'Algérie, de lui avoir rendu sa fierté et sa richesse, d'avoir construit une Nation, etc..." (tissage et bonneterie, ancien réfugié à Tunis). Les rapports à "l'avant" sont encore très ambigus, comme si les industriels hésitaient à tuer le "père" ; d'un autre côté, les entrepreneurs montrent qu'ils sont davantage soumis à l'Etat, et attendent plutôt de ce dernier une remise en cause du "système" qui soit publiquement annoncée. Ce rapport de soumission positive est tout à fait neuf.

D'ailleurs, pour eux, ce n'est plus l'Etat des années 1972-1978, celui de la R.A. de la GSE, de la Charte et de la nationalisation de Kheireddine (1976), ce n'est pas encore l'Etat dont ils rêvent et qui probablement, ne se réalisera jamais, tant sont encore déterminants les rapports de forces issus d'une période décisive dans l'histoire de la formation sociale. Cet Etat ne se réalisera jamais dans la forme qu'ils espèrent ; mais ils sont conscients que leur poids est plus important et leurs intérêts pris en considération dans la nouvelle économie.

On peut penser très valablement que les industriels s'expriment en ce moment au travers d'un **discours de transition** ; non plus discours qui emprunte au populisme originel ses segments les moins radicaux, comme nous le suggérons en 1980, note qui réarrangerait donc ces segments dans une nouvelle économie discursive, mais un discours qui ose s'exprimer comme discours d'une classe qui a son profil propre. Il nous semble qu'il y ait une **relation de congruence** entre le discours du capital privé et celui que tient actuellement l'Etat, non seulement lorsque ce dernier "parle" de l'organisation économique, mais également, au plan de la philosophie sociale qui en est à la source et du projet de société qui en constituerait la finalité.

5 – Quelques axes de recherche en guise de conclusions

Le champ social national nous offre la matière pour mille ans de recherche. D'avoir étudié le procès d'accumulation du capital privé dans ses diverses formes de manifestation (les entrepreneurs, la croissance du capital, la formation de couches sociales nouvelles, l'articulation des intérêts privés et de l'intérêt public, les rapports privé/public, etc...) nous aura permis de fixer notre propos, de l'enraciner en quelque sorte dans le réel, perçu à travers une série de données, sur la fiabilité desquelles il faut s'interroger et aussi sur la fonction sociale qu'elles remplissent dans la méconnaissance du champ social.

Nous avons livré en vrac des observations de niveaux théoriques hétérogènes ; des notations de terrain accompagnent des hypothèses d'interprétation et des essais d'analyse ; cette hétérogénéité forcée tient à la nature de l'objet d'étude : foisonnant, hétéroclite participant de plusieurs ordres d'investigation dont les limites ("le champ opératoire" comme le remarquait H. DESROCHES) ne peuvent être définies sans conséquences sur "l'identité" même de l'entreprise privée.

Tout d'abord, il faudrait s'intéresser à ce que entreprise veut dire et ne plus l'analyser à travers une grille statistique qui réduit forcément les différences et les spécificités ; non pas dans l'optique d'une analyse des survivances ou de l'originel opposés à l'artificiel et à l'imposé, mais dans une perspective de mise en rapport de ces spécificités et de la loi générale ou de la dynamique sociale globale. Il est impossible de parler d'entreprise privée si l'on ne tient pas compte de la multiplicité et de la multiplication des **"situations d'accumulation" concrètes, qui sont autant de modes d'avènement d'un capitalisme national original.**

Ensuite, l'articulation privé/public conditionnant ces situations et ces modes d'avènement, l'examen des modalités précises de cette articulation permettront, à terme, de déboucher sur une problématique de la reproduction sociale et de **répondre à la question d'un procès public de constitution de couches sociales "privées"** [7].

Il est évident que la question de l'Etat national constitue le point nodal de cette problématique de la reproduction sociale ; il nous semble cependant qu'à se focaliser dès le début sur la question de l'Etat, l'on risque fort de produire les instruments, d'une méconnaissance redoublée, alors qu'il y a lieu de **s'interroger sur le processus de structuration sociale dont l'Etat serait à la fois l'émanation et le moyen de légitimation/cimentation.** La formation d'une bourgeoisie privée en Algérie n'est pas seulement le fait de l'Etat (considéré comme un démiurge), mais serait le résultat (la résultante) d'un complexe de causes qui ont produit aussi bien l'Etat national tel qu'on le connaît, que la bourgeoisie avec ses caractéristiques propres [8].

Notes

[*] Enseignant. Chercheur au C. R.E.A.

[1] "L'économique se soutient de la science. Car tous les champs séparés (i-e l'économique davantage) sécrètent, en tant que tels, un mythe de la rigueur, de l'objectivité et de la vérité". Jean BAUDRILLARD : "le miroir de la production", CASTERMAN, Paris, 1973, p. 128. Cf. également Jean CARTELIER : valeur ou enrichissement, le dilemme de l'économie politique, accès n° 1, mars 1979, p. 25 ; pour J. CARTELIER : l'économie peut être définie comme "le seul discours sur la société qui, construit selon les usages dans les sciences, traite de la richesse comme d'une grandeur".

[2] Pierre BOURDIEU : Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 20/21, mars-avril 1978, pp. 5-7.

[3] Etude sur l'industrie privée, AARDES/INEAP, 1975, 1979 et 1980. Naissance et développement d'un secteur

privé industriel en Algérie : propositions pour l'analyse de couches bourgeoises en formation, Thèse IIIe Cycle, 1982, AIX-MARSEILLE.

[4] K. MARX : Le Capital, Livre 1, p. 69 - Ed. Garnier, 1969.

[5] D. LIABES : Bourgeoisie, capital et propriété privée dans le discours de l'Etat 1962-1980, les étapes de formation d'un discours équivoque, décembre 1980, INEAP (Ronéo).

[6] Ibid.

[7] Nous pensons aux analyses faites par A. BENACHENHOU, S. P. THIERRY, S. BEDRANI lors des journées d'études sur le concept de bourgeoisie d'Etat, organisées par le CREA au Printemps 1981.

[8] L'étude de ces caractéristiques ouvre d'autres perspectives de recherches et qui vont concerner, entre autres : la reproduction du capital de relations, les stratégies matrimoniales et d'alliances bureaucratie/bourgeoisies d'industrie, les modes d'insertion dans la communauté (religiosité, mécénat, etc...), les types d'instruction donnée aux enfants, etc...